

ATTESTATION DE QUALIFICATION SPORT ADAPTÉ - MODULE 1



Quand ?

27 au 29 janvier 2022

Où ?

Maison des Sports
Les Ponts de Cé (49)

Durée ?

3 jours - 21 heures

Description de la formation :

L'AQSA est une formation complémentaire qui favorise l'acquisition de compétences pour intervenir auprès de personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques.

Pour qui :

Cette formation est **qualifiante** pour des personnes titulaires d'un diplôme professionnel d'encadrement d'activité(s) physique(s) et sportive(s) de tout public : BEES, BPJEPS, DEJEPS, Licence/Master STAPS, CQP.

Elle est **ouverte** mais **non qualifiante** pour des bénévoles souhaitant accueillir des personnes déficientes dans leur club.

Objectifs :

- Acquérir des connaissances sur les publics relevant de la délégation de la F.F.S.A
- Connaître les structures relevant du champ de l'action sociale, médicosociale et de la santé mentale accueillant ces personnes
- Séances pédagogiques auprès de personnes déficientes mentales : préparation, animation, observation, évaluation
- Connaître la F.F.S.A et ses finalités, comprendre son organisation

Tarifs :

Salariés : 450 €

Bénévoles : 240 €



Contact :

06 13 90 34 56

Modalités d'inscription :

-Envoyer la **fiche d'inscription complétée, signée** + le règlement du coût pédagogique + une copie de **vos** ou **vos** **diplôme(s) professionnel(s)** à **Trans'formation** (FFSA - 3 rue Cépré, 75015 Paris)

-Compléter le **questionnaire** suivant :

<https://forms.gle/RiFWB6PEYkjC993aA>